

Courriel n°1

Sujet : [INTERNET] Courriers éolien Hombleux

Date : Thu, 18 Apr 2024 05:47:14 +0000

De : <@hautsdefrance.fr>

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr <pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr>

Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-joint les courriers d'opposition pour le projet éolien d'Hombleux.

Bien à vous,

Cabinet
Assistante de direction

- Standard. +33374270000

@hautsdefrance.fr

151 Avenue du
président Hoover

59555 LILLE CEDEX

15 Mail Albert 1er

80000 AMIENS
CEDEX

Pensez environnement : n'imprimez ce message que si nécessaire.



Région
Hauts-de-France

Le Président

Nos Réfs : XT/AH

Monsieur Rollon MOUCHEL-BLAISOT
Préfet
Préfecture de la Somme
51 rue de la République
80000 AMIENS

Lille, le 11 AVR. 2024

Monsieur le Préfet,

Alors qu'elle représente à peine 6% du territoire national, la région Hauts-de-France recense à elle seule 28% de la production éolienne installée dans notre pays.

La surconcentration de parcs et mâts éoliens a un impact considérable sur les patrimoines naturel, bâti, paysager ou historique, aboutit à d'intolérables encerclements des habitants et suscite par ailleurs de nombreuses questions en rapport avec la santé humaine et animale.

Forte de ce constat, notre collectivité a très clairement pris position contre le développement de l'éolien industriel.

En effet, le 28 juin 2018, en adoptant sa stratégie concernant le mix énergétique régional, la Région a confirmé sa volonté d'encourager le développement d'autres EnR que l'éolien ; telles les énergies hydraulique, solaire et la méthanisation.

Cette position du Conseil régional de soutenir de nouvelles énergies décarbonées qui viendront en appui de notre parc électronucléaire vise en premier lieu à protéger les habitants et les territoires des Hauts-de-France du déploiement non-maîtrisé de l'éolien.

Aussi, je souhaite vous faire part de l'opposition du Conseil régional à la réalisation du projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune d'Hombleux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Bien Cordialement,

Xavier BERTRAND



Région
Hauts-de-France

Le Président

Nos Réfs : XT/AH

Monsieur Didier BERNEAUX
Commissaire enquêteur
Mairie
3 Rue Eglise
80400 HOMBLEUX

Lille, le 11 AVR. 2024

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Alors qu'elle représente à peine 6 % du territoire national, la région Hauts-de-France recense à elle seule 28 % de la production éolienne installée dans notre pays.

La surconcentration de parcs et mâts éoliens a un impact considérable sur les patrimoines naturel, bâti, paysager ou historique, aboutit à d'intolérables encerclements des habitants et suscite par ailleurs de nombreuses questions en rapport avec la santé humaine et animale.

Forte de ce constat, notre collectivité a très clairement pris position contre le développement de l'éolien industriel.

En effet, le 28 juin 2018, en adoptant sa stratégie concernant le mix énergétique régional, la Région a confirmé sa volonté d'encourager le développement d'autres EnR que l'éolien ; telles les énergies hydrolienne, hydraulique, solaire et la méthanisation.

Cette position du Conseil régional de soutenir de nouvelles énergies décarbonées qui viendront en appui de notre parc électronucléaire vise en premier lieu à protéger les habitants et les territoires des Hauts-de-France du déploiement non-maîtrisée de l'éolien.

Aussi, je souhaite vous faire part de l'opposition du Conseil régional à la réalisation du projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune d'Hombleux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Bien Cordialement,

Xavier BERTRAND